

## Nord vaudois - Broye

## Une femme sous-payée est virée durant sa grossesse

**Orbe**  
L'agence Adecco a été condamnée à verser une compensation salariale à une mère de famille qu'elle avait placée chez Hilcona

Une mère de famille ayant travaillé chez Hilcona, le fabricant urbigène de sandwiches, de salades et de pizzas industriels, a obtenu gain de cause devant la justice. «Elle était payée 15 fr. 69 l'heure et avait été licenciée pendant sa grossesse par le spécialiste du travail temporaire Adecco, qui l'avait embauchée, s'insurge Nicole Vassalli, secrétaire syndicale Unia. Le Tribunal de prud'hommes de l'arrondissement de la Broye et du Nord vaudois admet que le licenciement est nul et qu'il s'agit d'un cas de sous-enchère salariale.» Adecco devra donc verser une indemnité de 2556 francs à la plaignante.

Le syndicat voit en ce verdict une première victoire dans son combat contre Hilcona, une marque du groupe Bell, lui-même entreprise de production Coop. Pour rappel, plusieurs collaborateurs de la société avaient manifesté devant les locaux d'Orbe en novembre. Ils accusaient leur employeur de ne pas respecter la loi sur le travail. Ce que démentait Fortunat Dillier, directeur d'Hil-

cona. Mercredi, ce dernier assure par e-mail regretter qu'une employée temporaire n'ait pas été «traitée» correctement: «Hilcona n'a en aucun cas été impliquée dans le procès, ni en tant que défendeur ni en tant que témoin. Par conséquent, nous ne pouvons commenter cette décision.» Il ajoute: «Aujourd'hui, nous donnons aux travailleurs temporaires des salaires plus élevés que ceux fixés par Swisstaffing (ndlr: association faitière des prestataires des services de l'emploi).»

De son côté, la société spécialisée dans l'intérim indique qu'elle n'a pas encore décidé si elle allait recourir contre la décision rendue. «Nous en avons reçu les motifs et considérations en fin de semaine dernière, assure Annalisa Job, directrice de la communication d'Adecco. Le tribunal a majoritairement rejeté les revendications de la partie demanderesse. Nous sommes en train de vérifier comment réagir à la créance restante.»

Par ailleurs, selon Unia, cette affaire montre aussi à quel point les droits des femmes sont «bafoués dans certaines entreprises en Suisse». Par conséquent, le syndicat appelle «toutes les femmes et les hommes solidaires à participer à la journée de grève et d'action des femmes, le 14 juin prochain». **A.H.**

## Deux jours dans une ambiance New Orleans

**Avenches**  
Quelque 600 chanteurs participeront à la 16<sup>e</sup> édition du Gospel Air Festival, les 25 et 26 mai

Un bar bayou sur la place de l'Église, de la végétation et des faniens dans la rue Centrale, des restaurants aux saveurs de la Louisiane ou encore des jeux de lumière contre les façades. Les 25 et 26 mai, Avenches prendra des airs de Nouvelle-Orléans à l'occasion de la 16<sup>e</sup> édition du Gospel Air Festival. Plus de 600 chanteurs de 23 chorales de 4 à 65 membres animeront la cité romaine, dans une thématique New Orleans, ont révélé les organisateurs mercredi.

«Plus de 100 concerts et spectacles gratuits seront proposés sur les quatre scènes installées en ville et dans le chapiteau», a présenté Martial Meystre, directeur d'Avenches Tourisme. Outre trois sociétés locales, à savoir les musiciens de La Lyre, les chanteurs des Couleurs du Temps et les danseurs des Black Diamond's, des choristes provenant de toute la Suisse romande et

même d'Italie seront du rendez-vous. En soirée, divers concerts sont aussi prévus, avec les Crazy Stompers, Mobile Dixieland Band et Riviera Jazz Connection.

Rendez-vous itinérant en Suisse romande, mais organisé tous les trois ans à Martigny, le Gospel Air Festival est placé sous l'égide de l'association éponyme, qui réunit 27 chorales romandes. Il a été mis sur pied pour la première fois à Morges en 2003.

À Avenches, seul le spectacle de gala, mis en scène par Gérard Demierre, sous la direction artistique de Jean-Luc Dutoit, sera payant en soirée, sous le chapiteau de fête. Les inscriptions pour occuper l'une des 1000 places assises sont déjà ouvertes. Le budget total de la manifestation s'élevant à 250 000 francs, les organisateurs comptent également sur le sponsoring et les consommations sur place pour équilibrer leurs comptes. Ils recherchent encore quelques bénévoles et commissaires pour assurer le bon fonctionnement des festivités. **Sébastien Galliker**

**Gospel Air Festival** Les 25 et 26 mai à Avenches. [www.gospelair.ch](http://www.gospelair.ch)

## La Côte

## Nyon succombe à son tour à la vogue du vélo-cargo

**Mobilité**  
Quatre vélos XXL sont désormais disponibles en libre-service dans des commerces de la ville

Raphaël Ebinger

Nyon rejoint le club grandissant des villes qui accueillent des vélos-cargos en libre-service. Depuis mercredi à midi, quatre de ces engins, avec assistance électrique, sont disponibles pour le public. Dans le canton, l'agglomération lausannoise, Échallens (depuis deux semaines), Yverdon-les-Bains, Vevey et Aigle en proposent déjà. Le projet est porté par Carvelo2go, une filiale du Touring Club Suisse (TCS).

Les quatre vélos-cargos, qui comportent une grosse boîte devant le guidon pour transporter de jeunes enfants ou du matériel, sont situés dans des commerces aux quatre coins de la ville (Café Ex Machina à la rue du Vieux-Marché, Restaurant Gab'in à la Petite-Prairie, Café Milo en face de la Levratte et Base Hôtel à la gare). Ces partenaires donnent la clé aux clients qui ont auparavant effectué une réservation via le site web de Carvelo2go ou via son application. Ils leur donnent aussi la batterie, très utile pour faire fonctionner l'assistance électrique de ces triporteurs capables d'embarquer 100 kilos de matériel.

Pour la Ville de Nyon, qui a été un des moteurs de ce partenariat public-privé, les vélos-cargos ont plusieurs avantages. Ils doivent soutenir le commerce local en offrant un moyen simple, rapide et



Des vélos-cargos électriques déboulent à Nyon. Un complément à PubliBike. VANESSA CARDOSO

ludique de transporter ses commissions. Mais ils sont surtout un outil supplémentaire pour promouvoir la mobilité douce. La Commune a d'ailleurs sponsorisé l'un des véhicules en finançant son achat. «Nous souhaitons promouvoir cette alternative réaliste aux déplacements individuels motorisés», relève la municipale Roxane Faraut-Linares.

**Une mobilité très tendance**

Depuis le lancement d'un projet pilote en ville de Berne en 2015, le rythme de développement du réseau Carvelo2go est exponentiel. De 18 véhicules dans la seule capitale, l'offre a dépassé aujourd'hui les 250 dans une soixantaine de villes suisses. Fin 2018, la filiale du TCS comptait 10 791 utilisateurs. «Le projet plaît tellement que

nous ne cherchons plus activement de nouveaux partenaires institutionnels, se réjouit Jonas Schmid, chef de projet. Les Communes viennent à nous toutes seules.» Un accord va d'ailleurs être signé très prochainement avec une nouvelle Commune vaudoise de l'arc lémanique, qui disposera aussi d'une flotte.

Les utilisateurs sont de plusieurs types. Des commerces se servent des vélos-cargos pour des livraisons, alors que des familles les enfourchent pour partir en balade. La durée d'une location est ainsi nettement supérieure à celle des vélos traditionnels en libre-service, qui sont utilisés uniquement pour de courts trajets. Avec l'offre Carvelo2go, la moyenne est de cinq heures. «Il arrive que des locations durent plusieurs jours

pour une sortie à but touristique», explique Jonas Schmid. Le coût est de 5 francs pour la prise en charge et de 2 francs par heure.

Si le vélo-cargo se démocratise, il n'est pas pour autant en territoire conquis. «Les infrastructures routières ne sont pas toujours adaptées à ces véhicules très longs (ndlr: 2,4 mètres)», prévient Raphaël Charles, président de Pro Velo La Côte, autre sponsor de l'offre nyonnaise. Le lobbyiste du deux-roues, lui-même propriétaire d'un vélo-cargo, rend les futurs utilisateurs attentifs: «Il vaut mieux commencer en prenant une charge légère pour s'habituer à la conduite. Cela demande un apprentissage et je le déconseille aux enfants.»

[www.carvelo2go.ch](http://www.carvelo2go.ch)

## Des opposants à Schenk recourent au Tribunal fédéral

**Rolle**  
La plus grande maison viticole de Suisse devra encore attendre pour construire son nouveau site de production

Le feuilleton Gare-Nord Schenk continue. Rappelons que ce projet doit permettre à la maison viticole d'élargir de reconstruire sa cave et de développer un quartier pour 580 habitants derrière la gare. Après l'arrêt du Tribunal cantonal, qui déboutait les opposants le 26 mars dernier, Schenk SA espérait mettre à l'enquête cet automne les plans de son futur site de production. Or trois opposants de Mont-sur-Rolle et de Rolle ont décidé de recourir au Tribunal fédéral. «Ce projet Schenk est nécessaire et bien structuré, mais il est encore trop gourmand en surfaces et insuffisant sur le plan des mesures de compensation vis-à-vis de ces vignobles de La Côte sous protection du paysage», estime Henri

Bercher, propriétaire d'un domaine viticole à Mont-sur-Rolle. «Nous avons eu des contacts avec la Confédération. Le périmètre compris entre la route de l'Etraz et l'autoroute, qui est sous protection de l'Inventaire fédéral des sites construits d'importance nationale (ISOS), ne sera de toute façon pas construit avant trente ou cinquante ans, d'autant plus avec la nouvelle loi sur l'aménagement du territoire (LAT). C'est pourquoi la Commune n'a pas voulu faire de longues et coûteuses démarches en ce sens», explique la municipale Françoise Tecon-Hebeisen, déçue par ce nouveau recours, mais soulagée de voir que Stéphane Zeugin et les CFF ne suivent pas le mouvement. Directeur de Schenk, André Fuchs n'est pas surpris, mais déçu. «Cela retarde encore notre projet, adopté pourtant il y a deux ans déjà par la population lors d'un référendum. Et ce pour un motif qui ne touche pas notre parcelle et face auquel nous sommes démunis.» **M.S.**

PUBLICITÉ

**24 heures** Partenaire média

**THÉÂTRE DU JORAT**  
Les arts de la scène au cœur du territoire  
Maison (133) theatrojorat.ch 021 903 07 33

**L'ÉVADÉ**

Vendredi  
24 mai - 20h  
Avec Karim Slama  
mise en scène  
de Robert Sandoz

**Morges**  
Maison du Dessin de Presse fêtée

Le 1<sup>er</sup> juin, la Maison du Dessin de Presse célèbre ses 10 ans avec une grande manifestation festive en présence de nombreux artistes au crayon aiguisé. La fête aura lieu sur la place du Casino. Dix-sept dessinateurs ont répondu présent. Ils animeront des ateliers, participeront à des duels, feront des caricatures et des dédicaces, de 9 h à 16 h. Ainsi, les visiteurs pourront voir à l'œuvre Bénédicte, Caro, Alex, Herrmann, Pigr, Pitch, Valott ou Vincent, entre autres. La partie officielle aura lieu à 11 h, en présence notamment d'Isabelle Moret et de Yann Lambiel. **R.C.**

**La Sarraz**  
Réunion d'artistes au château

Pour sa 2<sup>e</sup> édition, du 17 au 19 mai, le Balthazar Festival ouvre à nouveau les portes du château de La Sarraz afin d'en faire un lieu unique dédié à l'art. Imaginez: un caveau avec des œuvres d'art, une salle de cinéma en plein air, des musiciens qui font vibrer les cordes de leurs guitares, un bar, toutes les pièces et salles du château annexées par des artistes, des gourmandises à déguster! Pour découvrir le programme complet, rendez-vous sur le site [www.festival-balthazar.ch](http://www.festival-balthazar.ch). À noter que l'ensemble de la manifestation est en accès libre. **R.C.**

PUBLICITÉ

**24 heures** Partenaire média

**MUSIQUES RARES**  
1910 - 1958

MA-SA: 20H / DI: 17H30  
**22-26.05.19** ENSEMBLE ENSCÈNE  
GÉDRIC PESCIA ET SES INVITÉS

**TKM**  
THEATRE  
KLEBER  
MELEAU  
TKM.CH

CHEMIN DE L'USINE À GAZ 9 / 1020 RENENS-MALLEY / BILLETTERIE: 021 625 84 29